

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 38 (1941)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

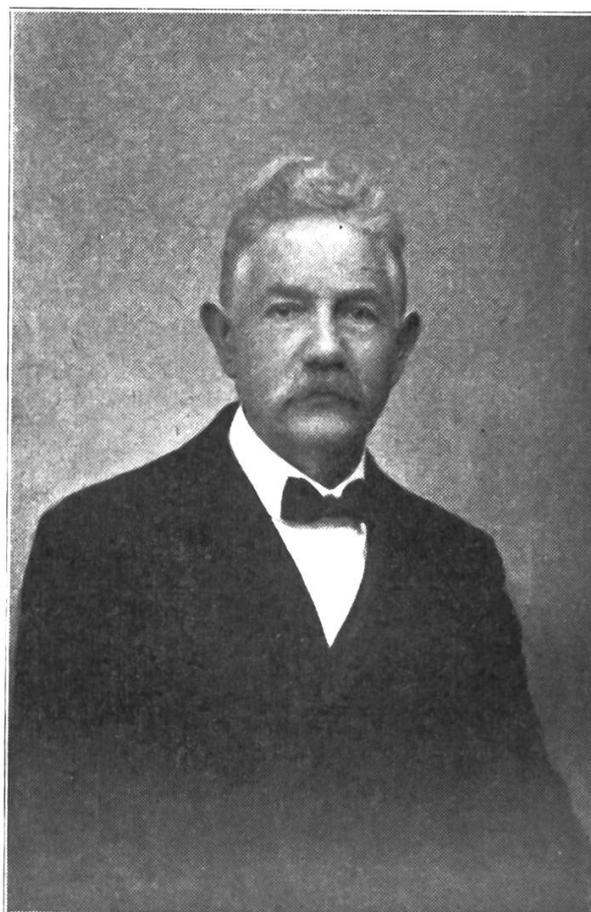
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† Othmar VUADENS

Le grand et beau vieillard, l'homme conciliant et serviable par excellence, n'est plus. Il s'est éteint paisiblement comme il a vécu, le 23 décembre à Vouvry, son village natal où il s'était retiré il y a plus de 20 ans lorsque devenu veuf, il déposa ses fonctions de substitut du conservateur du Registre foncier de Monthey. Sa générosité était aussi discrète qu'effective. Qui pourrait dénombrer les personnes dans la gêne ou les œuvres en difficultés qu'il a aidées et soulagées.

A Monthey comme à Vouvry, ses loisirs étaient en bonne part voués à l'apiculture. Il fut inspecteur des ruchers jusqu'en 1919 et pendant près de quarante ans président de la section de Monthey, vice-président de la Fédération valaisanne et membre du

Comité de la Romande. Il n'y a probablement pas un débutant de sa section qui n'ait bénéficié de ses conseils, fruits d'une longue vie d'observations et d'expériences. Il nous quitte à plus de 80 ans, nous laissant sa vie en témoignage et en exemple de paix et de concorde. Exemple particulièrement précieux en ces temps troublés et menaçants. Sa vie fut celle d'un bon citoyen et d'un grand chrétien. Que la terre lui soit légère et que son âme repose dans la paix du Seigneur. *O. R.-B.*

(*Réd.*) Le Comité de la Romande s'associe au grand deuil qui frappe nos amis valaisans. Dans nos séances, nous étions heureux d'avoir parmi nous cet homme distingué, extraordinairement modeste malgré ses compétences étendues, ce collègue toujours discret et pourtant doué d'un esprit très fin, ce camarade qui savait aussi, malgré son âge, se détendre et conter avec humour tel de ses souvenirs, cet apiculteur ami des bonnes traditions, mais ouvert aussi aux nouveautés. A notre cher et vénéré membre honoraire, notre pieux et affectueux souvenir.

Aux présidents de sections

Quelques présidents ne nous ont pas encore fait parvenir leur rapport sur l'activité de leur section en 1940. Nous les prions instamment de le faire au plus tôt pour éviter que leur nom figure dans la liste noire !! S'ils sont mobilisés, qu'ils chargent leur vice-président ou leur secrétaire de le faire à leur place. *L. Gapany*, prés.

Avis

aux abonnés qui font relier leurs collections de « Bulletins »

Les personnes qui prennent le soin de faire relier leurs collections de *Bulletins* peuvent obtenir gratuitement auprès de l'Imprimerie de la Béroche, à St-Aubin (Neuchâtel), le titre de départ pour le 37^{me} volume 1940.

Agenda apicole

L'Agenda apicole a bien tardé à paraître cette année. Des circonstances, en dehors de notre volonté, ont contribué à ce retard. Nous prions les apiculteurs de bien vouloir nous excuser.

En plus de cela, l'édition s'est enlevée à un rythme inaccoutumé, aussi nous avons dû en faire une deuxième édition, qui sera envoyée en communication sous peu à nos clients habituels qui ne l'ont pas encore reçu. Nous espérons qu'elle aura le même succès que la première. *Administration de l'Agenda apicole.*

Dons reçus

Entr'aide : M. A. Valet, Morges, fr. 3.—.



Conseils aux débutants

Une très grande abondance d'articles nous permet et nous force, heureusement pour vous et moi, de ne donner à notre article mensuel qu'une place très limitée. Il n'y a d'ailleurs rien de très urgent à faire au rucher.

Nous n'avons pas fini, loin de là, de découvrir de nouvelles merveilles dans ce monde apicole, si plein d'enseignements. Un correspondant, qui fait de l'apiculture depuis 1935 seulement, M. Pillonel, à Cheyres, nous écrit : « J'avais trois ruches portées tout particulièrement à l'essaimage ; j'enfermai les reines dans une cage au-dessus du couvain ; je comptais les laisser huit à dix jours. Remobilisé subitement, le 10 mai, ces reines sont restées ainsi enfermées jusqu'au 10 juin. Les hausses étaient bien garnies et je n'ai pu constater aucune conséquence fâcheuse à cette réclusion forcée. »

De ce fait rare, nous tirons une première conclusion : un autre lecteur du *Bulletin*, « vieux débutant », nous demandait de traiter le sujet de l'essaimage et de sa prévention. Le sujet est trop vaste pour tenir dans un article, puis c'est vraiment un peu tôt en février ; en outre, il y a dans la « Conduite du rucher » nombre d'indications précises et il n'a rien été découvert dès lors qui soit vraiment pratique, sinon le renouvellement annuel des reines et la pratique de translation du couvain comme elle se fait dans le plan Demaree. Or, l'expérience involontaire de M. Pillonel peut être une indication, il vaut la peine de poursuivre l'expérience avec méthode. C'est ce que nous ferons, car nous croyons avoir trouvé le moyen d'empêcher la ponte dans la hausse, sans gêner au développement de la colonie et en favorisant au contraire le placement

de la récolte dans la hausse. Les deux choses combinées pourraient devenir intéressantes.

Une autre conclusion à tirer de l'expérience ci-dessus, est d'ordre moral : nos amies trouvent moyen de se tirer d'affaire dans des cas compliqués. Enfermer les souverains, les faire prisonniers et, malgré la privation du chef, faire son travail... Vous voyez ce que nous pouvons apprendre de ce cas très particulier.

Par ailleurs, nos bestioles, comme on dit avec une petite nuance dédaigneuse, savent faire face à des catastrophes. Il y en a eu cet hiver : ruches renversées, culbutées par les vents ou par des vaches en humeur de batifolage... Eh bien, on remet de l'ordre, on reconstruit, on se regroupe plus fortement et l'on parvient ainsi à refaire le logis, à recommencer la vie normale de la colonie. Dans notre triste période, les ruines s'accumulent aussi, des monuments qui ont coûté des siècles de travail, où les talents se sont dépensés et dépassés, sont anéantis en quelques secondes ou moins encore... Espérons que, comme les abeilles, l'homme saura ne pas perdre courage, se remettre à l'œuvre et refaire une vie plus digne et plus conforme au merveilleux destin que le Créateur avait en vue.

Revenons à notre rucher. Les 20 et 21 janvier, après deux mois de réclusion et de froid continu, nos abeilles ont pu faire une sortie... Cela pressait, à voir les traces laissées dans les environs. Facilitez-leur le travail en débarrassant la majorité des cadavres au moyen d'un fil de fer recourbé, en prenant garde de ne pas décrocher ou accrocher le bas des rayons avec votre crochet. D'ailleurs, vous vous en apercevriez bien vite...

Comme vous pourrez le voir dans le copieux et intéressant article de M. Thiébaud, il s'agit cette année de faire forcément de la sélection : ne nourrir que les bonnes souches avec la quantité minimale qui nous est accordée. Il faudra laisser les médiocres à leur triste sort, si une récolte très favorable ne vient pas compenser le peu de sucre qui a pu nous être départi. Ce sera douloureux, mais tous les efforts ont été faits sans autre résultat que celui qui est annoncé. A chacun de tirer le meilleur parti possible de la situation, en réunissant des colonies qui seraient incapables à elles seules de se suffire. Il en résultera peut-être d'utiles expériences, surtout si la saison de printemps est favorable.

Je vous recommande aussi la lecture attentive de l'article de Nini sur le lavandin. Il faut arriver à suppléer à la disparition partielle des prairies mellifères et ce moyen est à la portée de chacun.

Bonne fin d'hiver...

St-Sulpice, 22 janvier.

Schumacher.

Une nouvelle conception de la vie sociale de l'abeille

(Suite)

Dans une série d'expériences, des ouvrières marquées, âgées de 0 à 6 jours, furent placées par groupes de 6 dans de petits espaces, boîtes de verre à préparations (15 x 10 x 4,5 cm.) ou boîtes de bois (15 x 11 x 6 cm.), avec couvercle mobile de verre. Une partition, munie d'un petit passage, divisant les boîtes en deux compartiments ; l'un, obscur, contenait un petit morceau de rayon entièrement vide et jouait le rôle de ruche ; dans l'autre, éclairé, une source de nourriture (miel) devait représenter la miellée. Les insectes furent placés dans une étuve avec une température de 31-32 degrés C. Des groupes de contrôle furent constitués dans les mêmes conditions, avec la seule différence qu'ils ne reçurent pas de nourriture. Alors que toutes les abeilles de contrôle étaient mortes au bout de 14 à 19 heures, celles faisant partie de l'expérience purent être observées pendant plusieurs jours. Une division du travail se manifesta clairement dans tous les groupes, signe évident d'un groupement social. La moitié à peu près des ouvrières s'occupa des provisions pour tous les occupants des boîtes : c'étaient les « butineuses », pendant que l'autre moitié distribuait le miel à leurs compagnes ou l'emmagasinait dans le petit rayon. Trois activités d'un caractère social prononcé se manifestèrent donc : la récolte, la distribution et l'emmagasinage. Si, dans une colonie normale, ces fonctions forment une suite continue, elles peuvent aussi se manifester dans de petits groupes d'individus. Il était très intéressant, par exemple, lorsque toutes les abeilles avaient été retenues pendant un certain temps dans le compartiment éclairé (24 heures et même plus), de voir que les fourrageuses s'occupaient toujours à prendre la nourriture et s'efforçaient de la distribuer aux autres dans ce premier compartiment ; et c'est un fait remarquable que toutes les abeilles n'aient pas cherché elles-mêmes leur nourriture, pourtant à proximité, du moins en quantité suffisante pour leur conservation.

Dans aucun cas, cependant, nous n'avons constaté la formation de castes. Ainsi, des ouvrières qui, pendant les premiers jours ne faisaient aucune visite aux provisions devenaient, au bout de deux semaines, les meilleures butineuses du groupe. On peut cependant penser que des *castes de travailleuses* peuvent se constituer dans de petits groupes et je me préoccupe de ce problème, qui apportera peut-être une lumière nouvelle dans la question de la division du travail. (Une expérience dont je parlerai plus longuement tout à l'heure et au cours de laquelle une colonie très faible fut contrainte à un élevage ininterrompu appartient à cet ordre d'idées.)

Dans une autre série d'expériences, deux abeilles seulement,

âgées d'à peu près 24 heures, furent érigées en colonie. L'une fonctionnait comme *butineuse* ; mais si l'une était plus âgée que l'autre (quelques jours), c'est elle qui était la butineuse.

Le résultat le plus important de mes expériences semble établir les faits suivants :

1. L'apparition d'une différenciation sociale dans des groupes d'individus du même âge, par exemple lorsque l'expérience est conduite avec des abeilles venant d'éclore. Cette constatation est, en opposition flagrante avec la croyance que, dans une colonie normale, les différentes fonctions des ouvrières dépendent de leur âge.

2. L'existence d'une proportion fixe entre les butineuses et les non-butineuses.

(A suivre.)



A propos du soufre colloïdal.

L'article concernant cette préparation, paru dans le *Bulletin* de janvier, est tiré du *Bee World* d'avril 1939. Si nous ne l'avons pas signalé dans les « échos », c'est que nous attendions des renseignements sur le mode d'emploi et une confirmation des résultats annoncés par M. Falkner. Il y aura tantôt deux ans que nous attendons, et la confirmation n'est pas venue. Les remèdes contre le noséma sont légions, ce qui n'empêche pas la maladie de se maintenir ; nous pensons qu'il n'est pas indiqué d'en accroître le nombre. Qu'il nous soit permis de rapporter à ce sujet une déclaration du Dr. Morgenthaler parue dans la *Blaue* de septembre dernier, donc un an et demi après la communication de M. Falkner au *Bee World* :

« Encore une fois, nous ne pouvons malheureusement présenter à nos lecteurs qu'un résultat négatif ; on ne connaît aujourd'hui aucun remède, ni aucune préparation chimique capable d'empêcher, ni même d'enrayer le développement du noséma. Cette constatation a ceci de bon qu'elle retiendra l'apiculteur de

gaspiller son argent pour l'achat de remèdes douteux et de fortifiants d'une valeur contestable. » Ces mots sont la conclusion d'expériences consciencieusement conduites en 1939 par le Dr Morgenthaler et ses aides au sujet de l'efficacité de quelques remèdes (?) (S. B. Z. sept. 1940, p. 503.)

Une cure énergique.

Un Mexicain souffrant de rhumatisme vint un jour trouver M. Boyden, beau-père de l'éditeur des *Gleanings*, d'où nous tirons cet écho, et sollicita de sa bienveillance quelques piquûres. L'apiculteur prit quelques abeilles dans une serviette qu'il appliqua sur le bras du patient et qu'il tapota jusqu'à ce que le dernier aiguillon fût planté dans la peau. Ce traitement fut répété et le Mexicain fut soulagé, mais pas guéri. Il revint un jour que M. Boyden était absent et obtint de l'aide-apiculteur d'avoir le corps enveloppé, y compris les bras et les jambes, dans un drap garni d'abeilles. Il obtint un résultat immédiat : il fut quelque temps dans le coma et enfla prodigieusement. Mais il fut complètement guéri et n'a pas subi de rechute dès lors. Cette histoire date de quelques années, paraît-il, mais elle est toujours bonne... à dire, pas à imiter.

C'est regrettable.

Un journal allemand nous apprend que le Reich consommait avant la guerre actuelle à peu près autant de miel artificiel que de miel naturel. La production du miel artificiel est maintenant le triple, si ce n'est le quadruple de celle du temps de paix. La quantité allouée aux consommateurs par le rationnement atteint à elle seule 450,000 qm, à quoi il convient d'ajouter les grosses fournitures à l'armée, au service civil, etc., sans compter la ration supplémentaire accordée aux hommes astreints à un travail pénible. Le nombre des fabriques de miel artificiel s'élève actuellement à 135.

Il est peu probable que ces fabriques cessent leur activité à la conclusion de la paix ; elles constitueront alors une concurrence dangereuse pour l'apiculture.

Le prix doit correspondre à la valeur de la marchandise.

L'Australasian Beekeeper, faisant le compte-rendu d'une réunion d'apiculteurs, cite une remarque d'un assistant qui mérite d'être rapportée : « Si, dit-il, de deux bocaux de miel l'un est marqué 1½ shelling et l'autre 1 shelling, le client se demande ce qui ne va pas avec le bocal bon marché et il achète celui de 1½ shelling ; mais si les deux sont marqués 2 shellings, il achète du jambon. »

Vol des reines et des faux-bourçons.

Jay Smith, un éleveur de reines de la Floride, transporta six reines vierges, sans faux-bourçons, dans une île dépourvue d'abeilles située à 2 milles (plus de 3 km.) de la côte. Quatre reines furent fécondées et regagnèrent leurs ruches. Est-ce elles ou les faux-bourçons qui ont franchi le canal ou ont-ils fait chacun la moitié du chemin et l'accouplement a-t-il eu lieu au-dessus des eaux ? Mystère ! Quoi qu'il en soit, une distance de 3 km est insuffisante pour empêcher la fécondation des reines par des mâles indésirables.

J. Magnenat.

Les assurances de la Romande en 1940

Responsabilité civile.

Douze cas seulement ont été annoncés au préposé au cours de l'année ; l'un des sinistrés n'a pas répondu à la demande de renseignements qui lui fut adressée, probablement parce qu'il n'était pas couvert. D'autre part, un cas était resté en suspens en 1939. La Winterthour a donc dû intervenir dans 12 cas pour lesquels elle a payé fr. 3021.10, alors que M. Schumacher ne lui a versé que fr. 1200.— environ.

C'est qu'à part quelques accidents de peu d'importance, nous avons eu à déplorer le plus grave qui se soit produit depuis que nous sommes assurés à la Winterthour. Le 20 juillet, vers 19 heures, un apiculteur fribourgeois ramenait ses ruches de la montagne ; pendant un arrêt dans un village, quelques abeilles s'échappèrent des ruches et une dame âgée fut piquée. Le médecin appelé la fit conduire à l'hôpital, où elle est malheureusement décédée le 27 juillet, donc une semaine environ après l'accident. C'est surtout dans des cas semblables qu'il est bon de se sentir couvert par une assurance. Le paiement d'une indemnité de deux ou trois mille francs serait souvent insupportable pour un petit apiculteur.

Les autres sinistres n'ont pas eu de suites très graves ; à signaler cependant le cas d'un garçon piqué à la langue, ce qui est toujours dangereux, et celui d'un cheval attelé à une faucheuse, qui, piqué, s'emballa ; résultat, fr. 92.40 de dégâts.

Les onze sinistres de l'année se répartissent comme suit quant à leur provenance : Fribourg 4, Vaud, Valais et Jura bernois chacun 2, Neuchâtel 1. Aucun cas du canton de Genève.

Vol et déprédations.

Sur 12 cas de dommages annoncés au préposé, 6 seulement concernaient des vols ou des déprédations ; 5 se rapportaient à des dommages causés par les éléments et n'étaient donc pas couverts

par notre assurance. Quant au dernier, il s'agissait d'un rucher bouleversé par un animal, probablement une vache, dont le propriétaire était responsable.

L'un des lésés, nous ignorons pourquoi, n'a pas répondu à notre demande de renseignements. Les 5 autres ont été indemnisés par 234 francs. Le comité a encore alloué une indemnité de fr. 40.—, prélevée sur la Caisse d'entr'aide, à un collègue mobilisé dont le rucher avait été ravagé par un cyclone. *J. Magnenat.*

Le plan Wahlen et l'apiculture

Quelle répercussion aura le plan Wahlen sur l'apiculture ? L'augmentation de la superficie des champs cultivés préconisée par ce plan, de près de 300,000 ha., aura incontestablement une répercussion fâcheuse sur l'apiculture si des mesures appropriées ne sont prises en parallèle.

Augmentation des prix du sucre de nourrissage et des matières premières nécessaires à l'apiculture et des ustensiles d'une part. Diminution considérable du rapport par un champ d'action réduit de l'activité des butineuses d'autre part ne seront pas pour augmenter ou voire même maintenir l'apiculture dans la rentabilité déjà plus que précaire de ces dernières années. Il se produira certainement une recrudescence des abandons de l'apiculture.

La diminution du nombre des colonies ne serait pas pour aider l'intensification de la production agricole dans notre pays. Ignore-t-on en haut lieu l'utilité des abeilles non seulement comme productrices de miel et de cire mais comme agent indispensable de la pollinisation pour ne pas admettre une aide efficace à l'apiculture autrement que par de beaux discours avec toutes les gammes des tremolos de promesses.

Il ne serait cependant pas si difficile de contre-balancer en partie la diminution des prairies transformées en champs. Dans ce domaine, l'apiculteur peut et doit inlassablement demander que lors de la plantation d'arbres le long des routes, dans les parcs, il soit fait usage exclusivement de plants mellifères. Les remblais des routes et des chemins de fer plantés ouensemencés de plantes pollinifères et mellifères. Il y a là une activité nouvelle et indispensable pour les comités des sociétés apicoles. Faire appel au sein de ces comités de compétences en la matière.

D'autre part, l'apiculteur doit intensifier la pastorale. Combien de nos merveilleuses vallées alpestres n'ont encore jamais été visitées par des abeilles. Là aussi il y a un moyen de contre-balancer les pertes que provoquera le plan Wahlen. Il y aurait cependant lieu de demander aux Départements cantonaux de l'agriculture des subsides de transport comme cela se pratique dans plusieurs pays qui connaissent toute l'importance économique de l'apiculture.

Dans les nouvelles emblavures, il ne sera pas oublié les plantes oléagineuses telles que le colza et le pavot. Ces plantes auront les avantages d'apporter un adoucissement à la pénurie d'huile comestible et un intéressant appoint à l'apiculture. L'agriculture intensive aurait, d'autre part, intérêt à user à l'avenir de la *Phacelia campanula*. Cette plante s'est fait estimer, dans les pays voisins, comme plante fourragère de très grande valeur et donnerait une bonne récolte aux butineuses.

Il y aura ou plutôt il y a un plan apicole à superposer au plan Wahlen. Aux apiculteurs et particulièrement aux agriculteurs-apiculteurs à mettre en pratique ce plan et nos chères avettes nous procureront, ce que je souhaite pour la nouvelle année à tous mes collègues, joie, bonheur et quelques compensations financières.

Ch. Meunly.

Le rendement brut épuré de l'agriculture suisse en 1940

Le Secrétariat des paysans suisses a évalué, d'une façon provisoire, à 1491 millions de francs le *rendement brut épuré de l'agriculture*. Le rendement brut épuré représente la valeur de la production agricole tout entière, déduction faite des agents de production utilisés à nouveau dans les exploitations rurales, et tels que les céréales fourragères, le foin, la paille, les animaux d'élevage et de rente, les œufs à couvrir, etc.

Voici ce qu'est, pour les différentes branches, et par rapport à l'année précédente, le rendement brut épuré de l'agriculture suisse :

Rendement brut épuré de l'agriculture suisse.

Branches d'exploitation	Valeur en millions de francs		Répartition en %	
	1939	1940 (prov.)	1939	1940 (prov.)
Culture des céréales	63,0	68,4	4,9	4,6
Culture des pommes de terre	47,8	58,9	3,7	3,9
Culture de la betterave à sucre	4,2	5,3	0,3	0,4
Culture du tabac	2,0	2,2	0,2	0,1
Foin destiné aux chevaux occupés ailleurs que dans l'agriculture	6,3	7,3	0,5	0,5
Viticulture	50,5	48,2	3,9	3,2
Arboriculture fruitière	67,7	125,0	5,2	8,4
Culture des légumes (agricole et maraîchère)	67,0	70,0	5,2	4,7
Autres plantes cultivées	0,3	0,8	0,0	0,1
Production végétale	308,8	386,1	23,9	25,9
Chevaux	21,5	21,9	1,7	1,5
Bovins				
Exportation de bétail de rente et d'élevage	4,6	13,0	0,4	0,9
Bétail de boucherie	245,8	268,5	19,1	18,0
A reporter	271,9	303,4	21,2	20,4

	Report	271,9	303,4	21,2	20,4
Lait (y compris le lait de chèvre)		452,1	512,9	35,1	34,4
Porcs		167,7	192,5	13,0	12,9
Moutons (viande et laine)		5,9	6,2	0,4	0,4
Chèvres (viande)		3,4	3,7	0,3	0,2
Volaille		63,1	64,3	4,9	4,3
Cuniculture		12,3	13,2	0,9	0,9
Apiculture		4,1	9,0	0,3	0,6
Exploitation des animaux		980,5	1105,2	76,1	74,1
<i>Rendement brut épuré total</i>		<i>1289,3</i>	<i>1491,3</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

A l'augmentation de rendement brut épuré de 15,7 % observée par rapport à 1939 s'oppose en revanche une aggravation du coût de la production agricole. D'après les évaluations du Secrétariat des paysans suisses, le nombre-index des dépenses de l'exploitation agricole (août 1939 = 100) se montait à 119 en moyenne des mois de janvier à novembre 1940, et atteignait 128 à la fin de novembre 1940.

Office et contrôle du miel en 1940

L'année 1940 n'a pas été si mauvaise qu'on veut bien le dire, si nous consultons la statistique des contrôles ci-dessus qui donnent pour 386 ruchers romands, comprenant 8003 colonies, une quantité de miel de 67,691 kg., soit une moyenne de 8 kg. 458 par colonie.

Si nous consultons le rapport publié dans la *Blaue* par nos collègues de Suisse alémanique, nous devons admettre que notre Suisse romande a été, dans la plupart de ses régions, privilégiée.

Citons à l'appui l'Ajoie, avec une moyenne de 13 kg. 250, le Val-de-Ruz 12 kg., les Franches-Montagnes 12 kg. 400, Avenches 11 kg. 200, Haute-Broye 11 kg.

Ce miel s'est vendu très facilement et à un prix normal.

En mai, la miellée donnait déjà superbement dans les régions situées entre 600 et 800 mètres, mais tous les deux ou trois jours des orages et des averses l'arrêtaient. Puis, après trois jours de beau, les abeilles rentraient, de nouveau, chargées de butin, mais orages et averses revenaient et de nouveau tout était à recommencer. Fin mai, une série de trois semaines froides et mouillées nous a fait perdre tout espoir.

En détaillant le tableau ci-dessus, nous pouvons trouver sujet à beaucoup de dissertations, à celle-ci par exemple. Plusieurs cantons jugent utile le contrôle du miel. D'autres l'estiment superflu. Nous voyons Fribourg avec 169 contrôles, le 26,9 % des apiculteurs affiliés, et nous voyons le Valais avec seulement 3 contrôles pour 470 apiculteurs, soit le 0,7 %.

Dans un même canton, les mêmes constatations peuvent se faire parmi les sections. Ne voyons-nous pas les Alpes, avec 214 mem-

bres, briller par une abstention complète, tandis qu'Avenches et Basse-Broye se signalent, au contraire, par une participation de 16 et 12 apiculteurs, ce qui représente les 28 et 10 % de leurs effectifs. Lucens, avec une participation de 6 apiculteurs, donne aussi un pour-cent de 19,4. Quelques sections sont dans un état voisin de la narcose et nous nous demandons si le Comité de la Romande ne devrait pas intervenir. Nous signalons le Pays-d'Enhaut, le Jorat, Payerne, la Menthue qui, naturellement, n'ont pas donné signe de vie au contrôle. Quelques sections trouvent le contrôle trop rigide, tandis que d'autres s'en accommodent aisément. Nous répétons ici que le contrôle n'est pas compliqué. Si les présidents de sections se donnent la peine que l'on est en droit d'attendre d'eux, ils peuvent et doivent organiser le contrôle dans leurs sections, c'est un devoir. Mais c'est aussi un devoir vis-à-vis des acheteurs de contrôler de façon que la confiance qui règne continue à régner. Le contrôle n'a qu'un but, donner à l'acheteur l'assurance que le miel qu'il achète comme miel contrôlé est un miel pur, propre, bien conditionné, exempt de mauvaises odeurs, emballé dans des récipients propres.

Les ventes de l'Office du miel se montent en 1940 à fr. 382.30. L'intérêt du compte de chèque à 35 ct. Les dépenses, comprenant les taxes des chèques, la gérance et les affranchissements, sont de fr. 612.60. L'Office du miel a donc coûté à la Romande en 1940 fr. 229.95.

Il a été expédié 343 remboursements pour un montant de fr. 505.85.

Notre Office a contrôlé directement la récolte de 73 apiculteurs.

393 cartes de contrôle ont été délivrées, ainsi que 34 listes nominatives et 466 bulletins de contrôle.

Pour bocaux, nous avons livré 1180 bandes pour 500 gr. et 508 pour 1 kg. Pour boîtes, 305 pour 500 gr. et 710 pour 1 kg. 307 pour bidons et 974 losanges. Il a été vendu 152 petits bocaux-échantillon.

Corcelles (Ntel), le 15 janvier 1941.

Le chef de l'Office du miel :

Charles Thiébaud.

Contrôle du miel 1940

SECTIONS	Membres	Contrôle	%	Récolte	Colonies	Récolte moyenne
<i>Genève</i> — Genevoise	214	10	4,6	1582	216	7.500
<i>Valais</i> — Valaisanne	473	3	0,7	319	45	7.—
<i>Neuchâtel</i>						
Côte Neuchâteloise	239	22	9,2	4425	503	9.—
Val-de-Ruz	97	15	15,5	3490	298	12.—
Val-de-Travers	106	4	3,8	698	93	7.500
Montagnes Neuchâteloises	149	3	2	270	70	3.—
	591	44	5,8	8883	964	9.250
<i>Jura Bernois</i>						
Erguel-Prévôté	226	12	5,3	1610	268	6.—
Ajoie-Clos-du-Doubs	198	42	21,2	12570	948	13.250
Pied-du-Chasseral	41	2	4,9	290	33	9.—
Franches-Montagnes	84	7	8,3	820	66	12.400
Jura-Nord	178	16	9	3595	327	10.—
	727	79	10,9	18885	1642	11.500
<i>Fribourg</i>						
Abeille Fribourgeoise	129	59	46	6684	919	7.250
Glâne	135	37	28	5243	618	8.500
Gruyère	214	16	7,4	1804	492	3.500
Fribourgeoise	214	57	26,6	8171	890	9.—
	692	169	26,9	21902	2919	7.500
<i>Vaud</i>						
Lausanne et environs	233	8	3,4	1510	250	6.—
Lucens	31	6	19,4	927	170	5.500
Orbe	113	6	5,3	720	88	8.—
Nyon	130	9	7	1860	354	5.500
Basse-Broye	120	12	10	1806	204	9.—
Haute-Broye	39	1	2,6	350	32	1.—
Cossonay	103	5	4,8	1420	160	9.—
Côte Vaudoise	60	1	1,7	800	120	6.500
Grandson-Pied-du-Jura	152	11	7,2	1905	265	7.200
Gros-de-Vaud	107	1	0,9	100	34	3.—
Morges	45	2	4,4	700	167	4.—
Avenches	57	16	28	3642	325	11.200
Moudon	58	1	1,7	200	30	6.—
Bière	17	2	11,8	180	18	10.—
	1265	81	6,5	16120	2217	7.270
<i>Récapitulation</i>						
Genève	214	10	4,6	1582	216	7.500
Valais	470	3	0,7	319	45	7.—
Neuchâtel	591	44	5,8	8883	964	9.250
Jura Bernois	727	79	10,9	18885	1642	11.500
Fribourg	692	169	26,9	21902	2919	7.500
Vaud	1265	81	6,5	16120	2217	7.250
	3959 *	386	9,5	67691	8003	8.458

* Nombre au 1er mars 1940.

**Séances des délégués
des trois associations suisses d'apiculture, le 18 janvier 1940
à Berne**

Présence : MM. Dr Morgenthaler, Lehmann, Masshardt et von Sattel, représentants de la Suisse alémanique ; MM. Giudici et Sardi, la Suisse italienne et MM. Gapany, Mayor, Schumacher et Thiébaud, la Suisse romande.

Les représentants de la Suisse alémanique et romande se retrouvèrent le matin déjà et au domicile de M. Lehmann, ils prirent contact et préparèrent la discussion pour l'après-midi, les Tessinois n'arrivant à Berne qu'à 14 heures.

M. Morgenthaler préside l'assemblée et en mots charmants souhaite la bienvenue aux hôtes de Berne. C'est un très grand plaisir pour lui de prendre contact avec ses collègues des autres associations suisses et de sentir que nous marchons tous unis dans de bonnes intentions.

Sucre. Les associations avaient fait, en son temps, des demandes de sucre auprès de l'autorité fédérale pour l'année 1941. Nous avions demandé 15 kg. par colonie à distribuer en deux fois. L'autorité ne peut aller jusque là. Elle accorde 3 kg. pour commencer. Ces 3 kg. seront délivrés au moyen de cartes comme lors de la dernière distribution ; ces cartes seront valables du 1er février au 30 avril. Pour une seconde distribution dans le courant de juin ou juillet, un nouvel examen de la question interviendra.

Pour l'élevage des reines, il sera délivré des cartes spéciales, qui seront signées par le président de la section. Les colonies ne doivent pas être augmentées pendant l'année. Les statistiques de 1940 vaudront pour les distributions de 1941. Rien ne sera donné pour les essaims éventuels. Les autorités compétentes sont très bien disposées vis-à-vis des apiculteurs, mais il ne reste au pays plus que pour trois mois de sucre en provision et l'on ne peut dire de quoi l'avenir sera fait. Le sucre de Tchécoslovaquie, que la Confédération est en train d'acheter, lui coûte actuellement 100 francs les 100 kg., pris là-bas. Celui qui est actuellement en provision se vendra entre 90 et 100 francs. Les sections, comme telles, ou les cantons, peuvent s'occuper du sucre. Elles doivent s'entendre avec leurs bureaux cantonaux.

Le Tessin fait remarquer que le sucre lui est nécessaire au printemps beaucoup plus qu'en automne. Après une longue discussion, il est décidé que nous entreprendrons les démarches nécessaires auprès des autorités fédérales pour que la ration de printemps accordée au Tessin soit plus forte que celle que recevront les apiculteurs du reste de la Suisse.

Des remerciements bien sincères sont adressés à M. Lehmann qui s'occupe, avec les autorités fédérales, d'une manière exem-

plaire, de toute cette affaire des sucres. M. Lehmann nous dit encore que seules les bonnes ruches doivent être conservées afin d'économiser le sucre.

Soya. M. Morgenthaler nous fait un exposé sur l'utilité de la farine de soya en remplacement du pollen, au printemps, lorsque celui-ci fait défaut, ou qu'il est en quantité insuffisante. De tous les succédanés employés jusqu'à aujourd'hui (farine de pois, de blé, etc.), seule la farine de soya développe les glandes nourricières des abeilles ainsi qu'en font foi les expériences faites au Liebefeld.

Les apiculteurs de la Suisse alémanique s'en sont fait réserver 3000 kg. que la Confédération veut bien mettre à leur disposition. La Romande s'inscrit pour 1000 kg. Le Tessin renonce.

Caisse de compensation. M. Morgenthaler, chargé par l'assemblée des délégués de Zurich, s'est approché des autorités et a discuté toute cette affaire avec elles. Dans un exposé très clair, M. Morgenthaler dit qu'il n'est pas possible pour les apiculteurs de se soustraire à cette obligation. Il est cependant arrivé à un résultat appréciable puisque les apiculteurs ne payeront, à l'avenir, que s'ils possèdent plus de 20 ruches.

Fer-blanc pour bidons. Très prochainement, le fer-blanc va manquer en Suisse. La question de retenir un certain nombre de feuilles de fer-blanc est examinée et laissée à chaque association.

Film de propagande. Le film apicole de Dottikon est bientôt terminé, avec aussi le texte en français. Nos collègues alémaniques en disent grand bien. Il a déjà été présenté aux internés français et nos collègues ont donné 50 francs à celui qui l'a commenté. Dans un beau geste de solidarité, les deux associations romande et italienne demandent à participer aussi à ce geste.

Invitation tessinoise. Nos collègues fêteront, cet été, le 25^{me} anniversaire de la fondation de leur société. Ils invitent les comités des deux sociétés sœurs pour cette manifestation.

Séance levée à 17 h. 1/2.

C. Thiébaud.

Communications diverses

Approvisionnement des ruches en 1941.

Nourrissement de printemps. Attribution maximale par colonie : 3 kg. de sucre. Pas de déduction des stocks.

Dans une quinzaine de jours, les coupons seront en possession des centrales cantonales. Suivant les organisations, ils seront remis aux apiculteurs par les communes ou par les sociétés. Se renseigner auprès des présidents de sections. Les coupons seront valables du 1^{er} février au 30 avril 1941. Ils seront de papier jaune

d'or, texte imprimé en rouge et surchargés des mots « sucre pour abeilles » en noir.

Les statistiques concernant le nombre des ruches en automne 1940 seront valables pour les distributions de 1941. Il est expressément recommandé de ne pas augmenter le nombre des colonies. En aucun cas, il ne sera délivré du sucre en supplément, ni pour augmentation du nombre des colonies, ni pour les essaims.

Concernant les rations d'automne, de nouvelles instructions seront données en juin 1941. Nous recommandons instamment aux apiculteurs qui le pourront d'économiser le plus possible sur la ration de sucre du printemps, car nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir.

Les apiculteurs qui élèvent des reines pourront s'adresser à leur centrale cantonale de l'économie de guerre en se servant de la formule de requête C. Il leur sera accordé des bons pour sucre en poudre.

Vétérans.

Chaque année, la Romande se fait un plaisir de fêter ses vétérans en leur offrant d'assister à l'assemblée des délégués. Elle les invite au dîner à ses frais et en souvenir de leur longue activité et fidélité, il leur est remis un petit souvenir sous forme d'un gobelet dédié.

Que tous ceux qui ont 35 ans de sociétariat s'annoncent au président de leur section. Ceux-ci voudront bien nous transmettre les listes suffisamment à temps pour que la gravure des gobelets puisse se finir pour la date de notre assemblée générale. Nous les attendons, à l'adresse soussignée, jusqu'au 20 février 1941.

Farine de soya.

La Confédération veut bien mettre à la disposition des apiculteurs le soya nécessaire au développement du couvain au printemps. Beaucoup d'entre nous ont pris l'habitude, au premier printemps, de mettre à disposition des abeilles de la farine de pois ou de blé que celles-ci ramènent avec beaucoup d'entrain à la ruche. C'est généralement des cadres vides qui en sont saupoudrés et déposés à une certaine distance des ruches.

D'après des recherches de laboratoires, confirmées par des analyses du Liebefeld, *seule la farine de soya* aurait une influence salubre sur les glandes des abeilles. Le soya est donc recommandé, dans les contrées où le pollen est rare au printemps, pour remplacer cette précieuse denrée et exercer une vigoureuse émulation, à cette époque où elle est spécialement indiquée.

Les apiculteurs qui désirent de la farine de soya peuvent se

faire inscrire auprès de M. Schumacher, à St-Sulpice (Vaud), en indiquant la quantité. Il ne nous est malheureusement pas possible d'indiquer le prix exact que nous envisageons devoir être de Fr. 2.— environ le kg. si les renseignements que nous possédons se confirment. Les envois se feront contre remboursement.

Fer-blanc.

La quantité de fer-blanc qui reste en Suisse est minime et nous appréhendons le moment où il manquera complètement. Si nous étions gratifiés d'une importante récolte en 1941, beaucoup d'apiculteurs ne sauraient où loger leur miel. Nous recommandons de soigner tout spécialement les bidons existants et votre comité cherchera à retenir un certain nombre de feuilles de fer-blanc qu'il gardera en réserve en vue de faire confectionner des bidons, si la chose est encore possible.

Caisse de compensation agricole.

Nous avons protesté, dans un précédent N° du *Bulletin*, sur le prélèvement que la Confédération se proposait de faire sur les apiculteurs en prenant pour prétexte la caisse de compensation agricole.

Des explications claires données de Berne et l'appel à la solidarité qui n'a jamais laissé froid le cœur d'un Welsche, nous ont fait revenir sur notre conception première. Il s'agit d'un tout et tout ce qui dépend de l'agriculture doit participer à cette caisse de compensation dans la mesure de ses forces. C'est un devoir d'entr'aide. Nous regrettons que les autorités n'aient pas pris contact plus tôt avec les dirigeants apicoles. Pour l'avenir, il y a, croyons-nous, une leçon à retenir. Comme nous le disions déjà dans notre précédent article, nous sommes disposés à faire tous les sacrifices sur l'autel de la patrie, mais nous désirons aussi n'être pas considérés comme de petits enfants. Messieurs de Berne, vous pouvez tout nous dire, nous sommes là, prêts.

Les taxes pour cette caisse de compensation sont les suivantes :

A. Exploitations apicoles sans exploitations agricoles.

1. Exploitation jusqu'à 20 ruches, pas de taxes.
2. Pour les exploitations de plus de 20 ruches, le montant des taxes se calcule depuis 21 colonies.

De 21 jusqu'à 60 colonies	Fr. 1.— par mois
De 60 jusqu'à 140 colonies	» 2.— » »
De 141 jusqu'à 220 colonies	» 3.50 » »

Pour les exploitations apicoles avec exploitations agricoles, un tableau assez compliqué doit être consulté. Nous renvoyons les

apiculteurs-agriculteurs auprès de leur bureau de perception qui seront à même de leur donner tous renseignements utiles dès que les autorités fédérales auront voté la nouvelle loi, ce qui risque d'aller encore quelque temps.

Traduit librement, nous lisons dans le dernier N° de la *Blaue* les lignes suivantes, écrites par le comité :

« En complément de notre manière de voir publiée dans le N° de novembre, nous prions les apiculteurs qui, se fondant sur les anciens ordres reçus, ont payé des cotisations, de continuer de payer sous réserves.

» Il nous a été assuré que les sommes perçues en trop seront restituées ou qu'il en sera tenu compte pour l'avenir.

» Nous certifions que ces nouvelles propositions de spécialistes de la question ont été faites après complet examen et que le comité central se déclare d'accord.

» Nous attendons donc que toutes les questions ou réclamations relatives à cette affaire ne soient pas adressées aux autorités, mais au président central. D'un autre côté, nous sommes convaincus que chaque apiculteur qui veut se donner la peine d'examiner la chose pour ce qu'elle vaut, pourra se déclarer d'accord avec notre manière de voir. »

Nous demandons aux apiculteurs romands de bien vouloir faire de même.

Corcelles (Ntel), le 21 janvier 1941. *Charles Thiébaud.*

Le lavandin

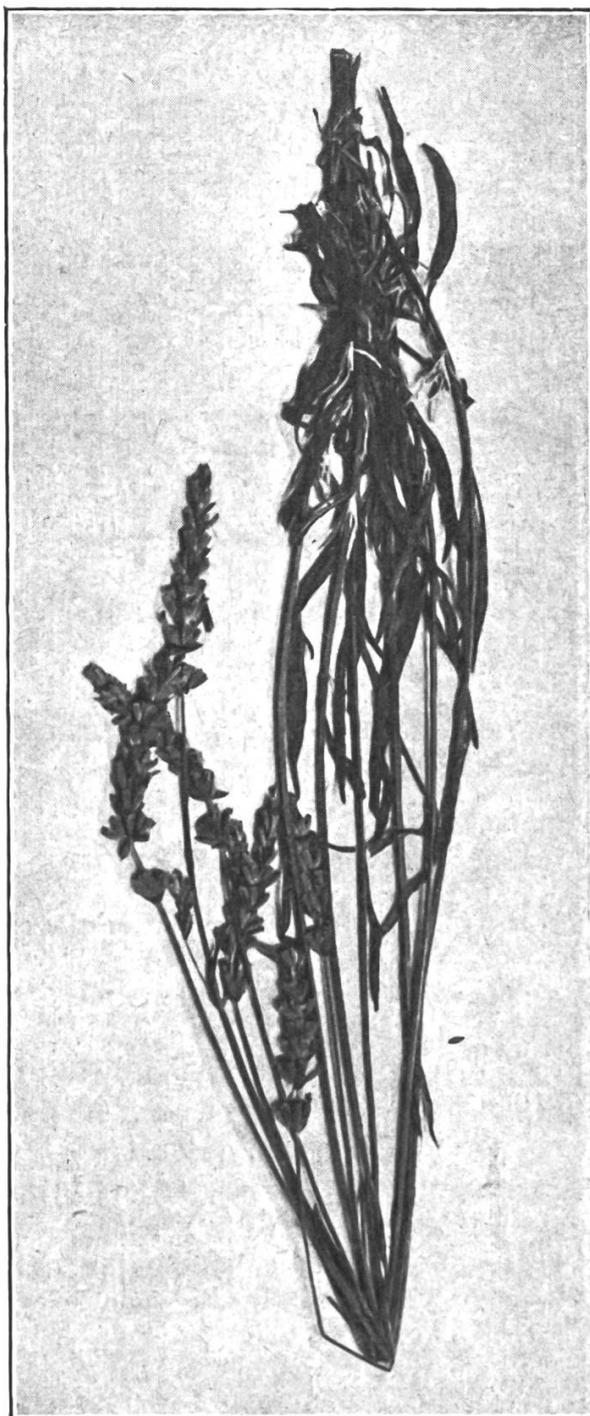
Je m'excuse de n'avoir pas signé, dans le dernier numéro, l'article sur ce sujet. Certaines souscriptions sont allées à M. Matile, d'autres au secrétaire de la Romande Dr Rotschy, d'autres au président Gapany. Mes regrets, mais mon nom paraît trop souvent dans ce journal...

La souscription a eu un résultat auquel je ne m'attendais pas ; c'est un total de trois mille plants qui ont été souscrits.

Il est bien évident que nous ne pourrons pas tenir compte des conditions un peu trop méticuleuses que certains nous ont indiquées. Nous ne ferons venir que de gros plants enracinés et ne pourrons y ajouter d'autres plantes mellifères que l'on peut se procurer ailleurs. La différence de prix entre gros et petits plants est si minime qu'il vaut beaucoup mieux ne prendre que des gros. Les quantités souscrites vont de deux (ce qui est vraiment un peu trop peu) à deux cents (cette dernière nous vient d'un établissement officiel d'agriculture que nous félicitons : Grangeneuve, Frib.).

Etant donné la correspondance énorme que cette souscription nous a causée (20 à 25 lettres par jour), nous avisons que nous ne répondrons plus à des questions non accompagnées de timbres pour la réponse. D'ailleurs, l'article si documenté de Nini dans ce même numéro suffira à orienter chacun dans ce qu'il doit faire. Qu'il faille s'attendre à un prix un peu supérieur à celui que nous avons indiqué ne surprendra personne, car il s'agissait du prix « sur place ». Il faut y ajouter les frais d'emballage, d'expédition, de douane, d'entrepôt, le bénéfice normal accordé au pépiniériste qui se chargera de la réception, puis de l'emballage et de l'envoi, des frais de port et de remboursement. Mais nous veillerons à ce que ces prix restent normaux, ne prenant aucun bénéfice ni pour la Romande, ni personnel évidemment. D'ailleurs, ces comptes seront examinés par le Comité central. Nous avons déjà transmis la commande et ne pourrons plus tenir compte des inscriptions tardives.

Schumacher.



Livres à prix réduits

Dans la liste publiée dans le numéro de novembre, il faut biffer les ouvrages suivants, parce qu'ils sont épuisés dans notre provision et qu'il est impossible de se les procurer, pour le moment du moins :

Perret-Maisonneuve : Barasc (une technique apicole), Toumanoff : Maladies ; Bernard, leçons él.

Par contre, nous ajoutons à cette liste : de Meyer, Guide pratique à fr. 4.— ; Caillas : Récréations, fr. 2.50 ; Caillas : Produits du rucher, fr. 5.— ; Audibert, fr. 2.80 ; Correvon : Plantes et santé, fr. 3.— ; Cowan : Guide, fr. 1.— ; Cowan : La Cire, fr. 2.— ; Hurpin : La cité merveilleuse, fr. 2.— ; Alphandéry : Flore mellifère, fr. 2.80 ; Alphandéry : J'apprends l'apiculture, fr. 1.80 ; Alphandéry : Peut-on vivre en s'occupant d'apiculture ?, fr. 0.60 ; Lhorté et Gémy : Plantes bulbeuses, fr. 2.60 ; Angelloz : Maladies des abeilles, fr. 2.— ; Mme Jucker : Anatomie de l'abeille adulte, fr. 6.— ; Dr Leuenberger : Les Abeilles, fr. 4.50.

Il ne nous reste plus que quelques exemplaires de ces ouvrages. Impossible de se les procurer à nouveau. Prière donc de se hâter, si l'on veut être servi.

Ces prix s'entendent franco et seulement pour les membres de la Romande. Versement à notre compte de chèques II 1480, avec indications au dos du talon des volumes désirés. Envoi par retour du courrier.

Schumacher.

Les années d'enfance du « Bulletin » 1887

(Suite et fin)

Certaines pages témoignent d'ailleurs d'un idéalisme réconfortant. A. Winkler éprouve une vive amertume, ce sont ses propres termes, au spectacle du pillage dans son rucher ; mais ce pillage ne l'afflige pas autant à cause des pertes matérielles que par son côté moral. Ayant mal manœuvré lui-même, il s'efforcera de ne plus mettre en tentation ses abeilles « qui, après tout, ne sont que des bêtes ».

Justement, Dulex-Ansermoz est enchanté de l'effet décisif de l'eau camphrée projetée avec une seringue pour arrêter le pillage — et satisfaire la morale. Le procédé est peut-être encore bon aujourd'hui.

Mais pendant que nous planons dans les hauteurs de la poésie et de la morale, restons-y un instant. Derosne, à Ollens (France), ayant demandé à son ami Sully Prudhomme des vers à graver au fronton de son rucher, en a reçu ce fort beau quatrain, bien connu, mais dont je suis heureux de savoir l'histoire :

O vous qui transformez de la fleur éphémère
Le parfum sans durée en durable saveur,
Abeilles ! par la ruche et par votre art sauveur,
La fuite des printemps nous devient moins amère.

Ce sont, je crois, les plus beaux vers qu'aient jamais inspirés les abeilles.

Ce qui ne m'empêchera pas de citer ceux que X., en toute sincérité, fait dire aux abeilles pour exprimer leur reconnaissance à Bertrand et aux apiculteurs en général :

Nous savons que Bertrand à nous se recommande
Par son Bulletin d'or de la Suisse romande.

Car tandis qu'autrefois un soleil dévorant
S'unissait pour nous perdre au violent vent d'antan,
Un abri maintenant, à propos nous ménage
La chaleur en hiver, en été de l'ombrage ;
Des obstacles partout aux vents sont opposés,
Et par mille moyens nos ennemis chassés.

Il y a 66 alexandrins sur ce ton. Si X. avait vécu au temps d'Homère, c'est lui qui aurait fait l'Illiade.

Dans sa causerie d'octobre, Bertrand, qui a toujours à lutter contre les innovations, en paraît excédé. « Nous déplorons, dit-il, que de soi-disant inventeurs, qui ne visent en réalité qu'à attacher leur nom à une ruche, mettent en circulation des modèles, des cadres surtout, qui n'ont que l'inconvénient de différer des bons types déjà en usage, sans en avoir seulement tous les mérites. Quant à ceux qui, critiquant tout ce qu'ils n'ont pas inventé, n'écrivent que pour prôner ce qu'ils fabriquent ou vendent, leur autorité est au moins discutable. »

Ce n'est pas mal envoyé.

Le numéro d'octobre reproduit, tiré de la Chronique scientifique de la *Revue britannique*, qui doit être pourtant un journal sérieux, une relation d'un naturaliste français, Guilmeth. Ce voyageur ayant vu au haut d'un gigantesque eucalyptus — vous devinez que nous sommes en Australie — une masse sombre étrange, reconnut à la lunette qu'il s'agissait d'une colonie d'abeilles, mais énorme. L'arbre fut abattu et Guilmeth recueillit 3500 kg. de miel. Je me demande pourtant s'il ne faut pas abattre aussi un de ces zéros, car, trois lignes plus loin, G. trouve des ruchées plus colossales encore, qui lui donnent jusqu'à 500 kg. de miel.

Ici, un lecteur enthousiasmé, voyant le désaccord, a écrit au crayon 5000. Mais voit-on ce wagon de miel s'abattre de plus de 50 mètres de hauteur sur le sol ?

L'abeille qui accomplit ces prodiges est plus petite que la nôtre. Que serait-ce si on lui appliquait les grandes cellules ?

A propos de colonie monstre, je regrette de n'avoir pas fait mention, en passant en revue l'année 1885 du *Bulletin*, d'un essaim qui, s'étant logé vers 1830 sous un plancher du château

royal de Ludwigsburg, en Würtemberg, y prit aussi des proportions colossales. Sa retraite étant inviolable, il ne fut jamais inquiété, mais par trois fois il produisit des essaims extraordinaires. Le concierge estimait à 16 m² la surface occupée par les abeilles.

Croyons-le sur parole et passons.

1887 fut, en somme, une belle et bonne année, dignement clôturée par l'exposition de Neuchâtel. Lors de l'assemblée qui s'y tint en septembre, on constate non sans fierté qu'elle est la plus belle de celles qui ont eu lieu en Suisse jusqu'à ce jour. Quand M. Descoullayes nous informe, dans son procès-verbal, que plusieurs ont négligé la séance pour la mieux visiter, il ajoute non sans regret : « et nous les avons enviés plus que blâmés ».

Dans sa Causerie de décembre, M. Bertrand constate que le *Bulletin*, appelé maintenant *Revue*, termine sa 9^{me} année, « un âge déjà respectable pour un journal ».

Un âge déjà respectable ! Je n'ose donc pas pousser plus loin cette revue des années d'enfance du *Bulletin* : le voilà majeur.

E. Farron.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

DÉCEMBRE 1940

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.)

Genève	5.10	Aarau	5.20
Nyon	—.—	Lenzbourg	5.20
Lausanne	5.18	Brougg	—.—
Vevey	—.—	Baden	—.—
Montreux	5.20	Lucerne	5.20
Aigle	—.—	Zoug	5.20
Yverdon	5.05	Zurich	5.20
Payerne	—.—	Dietikon	5.—
Chaux-de-Fonds	5.20	Winterthour	5.20
Le Locle	5.05	Schaffhouse	5.20
Berne	5.20	Frauenfeld	5.20
Thoune	5.20	St-Gall	5.20
Langnau	5.20	Hérisau	—.—
Berthoud	—.—	Appenzell	—.—
Bienne	5.20	Buchs	—.—
Granges	5.20	Altstätten	—.—
Porrentruy	5.20	Coire	5.20
Soleure	5.20	Bellinzone	—.—
Langenthal	5.10	Locarno	—.—
Bâle	5.20	Lugano	5.20
Rheinfelden	—.—		
Oltén	5.20		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	5.17

A bâtons rompus

— Bien le bonjour, Monsieur Nini, j'ai le plaisir de vous présenter mon ami Fernand qui va commencer à faire de l'apiculture cette année avec quatre ruches.

— Bonjour, mon jeune ami Claude, c'est avec plaisir que je fais votre connaissance, Monsieur Fernand, je vous fais tous mes compliments d'entrer dans la confrérie des « piqués ».

— Monsieur Nini, c'est au sujet des plantes de lavandin, dont parle le *Bulletin*, que nous venons vous trouver.

— Très bien. Que désirez-vous encore savoir ? Il me paraissait que les dits articles étaient suffisamment clairs et précis pour satisfaire les connaissances de chacun.

— Oui, jusqu'à un certain point, mais il m'a été dit que « la Genevoise » avait fait venir de France, il y a trois ou quatre ans, près de 200 pieds de cette plante et nous aimerions connaître, mon ami et moi, avant de nous lancer dans sa culture, quels sont les résultats obtenus avec ce lavandin dont on chante merveille actuellement.

Cette plante est-elle difficile à cultiver, envahissante, quel est le terrain qui lui convient le mieux, demande-t-elle beaucoup de soins, résiste-t-elle aux fortes gelées de notre pays et le rapport en nectar justifie-t-il sa propagation ? Peut-on en trouver à en acheter en Suisse ?

— La lavande, de l'italien *lavanda*, action de laver, parce que cette plante fournit une eau de senteur employée pour la toilette. Ses fleurs séchées, mises en petits sachets, servent à parfumer le linge et les armoires. En botanique, genre de labiées.

Les lavandes sont des plantes d'ornement ou médicinales, aromatiques, à épis de petites fleurs bleues ou violacées. On en connaît une vingtaine d'espèces de la région méditerranéenne. Les plus connues sont la lavande *Stachas* des îles d'Hyères, ses fleurs font la base du sirop de *Stœchas*, composé qu'on emploie pour édulcorer les tisanes. La lavande *Aspic* ou lavande mâle fournit une essence, l'huile d'aspic, très usitée pour la peinture en mélange avec la térébenthine. La lavande vraie ou lavande femelle (*lavandula vera* ou *officinalis*) qui remonte plus au nord et qui est cultivée en grand en Angleterre, très usitée en parfumerie.

Employée jadis comme excitant nerveux, elle n'a plus aujourd'hui en médecine qu'un usage très restreint; elle n'est prescrite que comme stomachique et tonique amer. A l'extérieur, l'eau de lavande est surtout fort utilisée pour les lavages et les frictions.

Le lavandin est un croisement de l'aspic et de la lavande.

L'aspic peut très bien se semer par graines en couche, puis se repiquer en place. On trouve des semences chez quelques marchands grainiers de Suisse.

Il constitue d'assez petites touffes assez mellifères, mais peu résistantes aux gelées.

La lavande vraie se trouve en jolies touffes chez les pépiniéristes de notre contrée. Elle se propage par marcottage, elle est assez sensible aux gelées, il vaut mieux abriter les plants sous des feuilles, branches de sapin, etc. Par contre, elle est très mellifère et résiste à la sécheresse. Le miel, d'un jaune-brun, est très aromatique, d'un goût délicieux. Au bout de quelques années, elles deviennent ce qu'on appelle « à bois ». Dans cet état, il faut les remplacer, elles ne donnent plus alors que quelques tiges florales.

Le lavandin (croisement de l'aspic et de la lavande) est de toutes les espèces la plus rustique, la plus accommodante et celle qui résiste le mieux aux fortes gelées de nos hivers rigoureux.

Il vient très bien dans tous les terrains, même compactes, mais préfère cependant un sol un peu sablonneux et graveleux.

Il exige le plein soleil, à l'ombre il s'étirole. Pendant les périodes de sécheresse, il demande un peu d'eau, il ne faut pas craindre de l'arroser copieusement de temps à autre le soir, le nectar sera beaucoup plus abondant.

On n'en trouve pas en Suisse, il faut faire venir de jeunes plants de France.

J'en possède une trentaine de pieds dans mon jardin et autant de lavandes et d'aspics. C'est un plaisir de cultiver cette belle plante aux beaux épis bleus, très visités par les abeilles pendant tout l'été ; elle a fleuri en 1940 de juillet jusqu'à fin septembre.

Le lavandin fait de très belles touffes de 50 cm. de haut et autant de circonférence, ne se propage pas seul, n'envahit pas, demande très peu de soins culturels. Un léger labour superficiel à la fin de l'hiver en y incorporant un peu d'engrais, tailler les fleurs séchées, quelques arrosages si besoin est, et c'est tout.

Il se multiplie par marcottage, les semis de graines, même en couche, sont capricieux et aléatoires et la plante est longue à atteindre sa grandeur naturelle.

Le lavandin donne un miel plus clair que celui de la lavande, très hygiénique, d'un goût délectable très fin.

Il ne vient pas facilement « à bois » et quand la plantation a atteint son plein développement, soit au bout de trois à quatre ans, son rendement en miel est très grand, la multitude des jolis épis bleus que possède chaque pied sont très visités par les abeilles qui ne s'y attardent pas, leur jabot étant vite rempli par la liqueur sucrée que sécrète avec abondance ses nombreuses petites fleurs bleutées et violacées.

Il en est toutefois, mes jeunes amis, du lavandin, comme de toutes les plantes mellifères, ce n'est pas quelques pieds qui peuvent assurer une récolte. Le nectar butiné sur ceux-ci augmentera la saveur du miel récolté, distraira quelques centaines d'abeilles, mais la balance n'augmentera pas pour si peu.

Ce qu'il vous faudrait, c'est une lavandière d'au moins un hectare, comportant huit à dix mille pieds. C'est le nom donné dans son pays d'origine au terrain occupé par les plantes de lavandin et de lavande. Rien que sur le mont Ventoux, les lavandières occupent une superficie de onze mille hectares.

— Nous nous assurons maintenant, Monsieur Nini, que les apiculteurs de telles régions sont parmi les privilégiés, nous vous remercions, mon ami et moi, de tout ce que vous venez de nous dire.

Sans vouloir établir une lavandière de l'importance de celle du mont Ventoux, nous allons, tous les deux, nous atteler à la tâche pour planter d'ici deux ou trois ans, un millier de pieds de lavandin, dont vous dites tant de bien.

— Au revoir, mes chers jeunes amis, bon courage et bonne chance.

Nini.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 10 février, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Deuxième séance théorique du cours d'apiculture, Biologie et anatomie de l'abeille. Projections.

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale de la Société aura lieu le *samedi* 15 février, à 14 h. $\frac{1}{4}$, à l'École normale, Place de l'Ours, à Lausanne.

Ordre du jour statutaire.

Conférence : Les sens de l'abeille : comment elle voit, comment elle sent, comment elle s'oriente.

Les assistants auront le plaisir d'entendre M. le Dr de Beaumont, le savant qui les a si fort intéressés à la séance du cinquantenaire, exposer le résultat de recherches entomologiques récentes. *Le Comité.*

Section des Alpes

La séance dite d'hiver se tiendra le dimanche 16 février 1941, à Aigle (*Hôtel du Nord, 1er étage*), à 14 heures précises.

Ordre du jour : 1. Apports sur le bureau ; 2. Admissions et démissions ; 3. Procès-verbal ; 4. Causerie sur les *maladies des abeilles* ; 5. Communications éventuelles et propositions individuelles.

Le sujet qui sera développé est encore, malheureusement, d'actualité. Il sera traité avec compétence, autorité et clarté par M. Elie Péclard, de Bex. Des tablettes en couleurs illustreront l'entretien de notre sociétaire honoraire, par ailleurs inspecteur régional des ruchers.

Le Comité compte sur une importante participation et rappelle à chacun ses devoirs en faveur du recrutement. Plus que jamais, l'union fait la force.

Au 16 février donc, sans autre convocation, et souvenez-vous que le caractère de libre discussion, d'ambiance familière, etc. est le propre de cette rencontre non-statutaire.

AVERTISSEMENT : Une trentaine de sociétaires n'ont pas encore payé leur cotisation de fr. 7.55 pour 1941 au compte de chèque postal II b 270, au moyen du bulletin de versement vert qu'ils ont reçu en novembre déjà. Ils ne sont pas, de ce fait, au bénéfice des bienfaits et des sécurités des diverses assurances de la Romande, ce que le Comité déplore.

A partir du 10 février prochain, le caissier se permettra de prendre en remboursement les contributions qui seront encore en souffrance. Prière de réserver bon accueil au mandat.

Du 12 janvier 1941.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Le Comité de la section a fixé l'assemblée générale annuelle du printemps sur le 30 mars prochain, à 14 heures et demie, Café Membrez, Porrentruy.

Tractanda : 1. Protocole ; 2. Discussion et adoption du rapport annuel ; 3. Approbation des comptes 1939-40, 1940-41 ; 4. Fixer la cotisation annuelle ; 5. Désignation du nombre et des lieux des réunions de groupes ; 6. Admissions, démissions ; 7. Imprévu. *Le secrétaire : Altermath.*

NOUVELLES DES RUCHERS

J. Jéquier. — Cormondrèche, le 20 janvier 1941.

Aujourd'hui, 20 janvier, par une température très douce, les abeilles ont fait une belle sortie. Mes quinze ruches ont répondu à l'appel et les abeilles sortaient les mortes avec empressement. Les abeilles ont pu se vider, les ruches sont donc en bonne forme si elles doivent rester quelques semaines sans sortir.

La ruche sur bascule a diminué pendant les trois derniers mois de 1940 de 1 kg. 200, 1 kg. 200 et 1 kg. 300.

Transmis par A. G.

Un Vaudois, établi à Zurich, M. Robert Groux, membre de la Société d'apiculture de Lausanne, possède un rucher dans cette haute vallée que parcourt la route du Klausen, le long de laquelle des avalanches ont détruit des

maisons et causé mort d'hommes. Voilà ce que nous répond ce sociétaire à une lettre lui demandant si son rucher avait été dévasté :

« Je suis monté à Urnerboden le jour de Noël. Il y a énormément de neige et les bergers de là-haut ne se souviennent pas d'en avoir vu autant avant Noël. Il n'est pas étonnant que des avalanches soient tombées de tous les côtés. Heureusement que mon chalet et les abeilles n'ont pas souffert. Le matin du 26, il faisait 28° de froid. Les abeilles se portent bien ; il y a peu de mortes. J'ai le système Burky-Jecker (22 ruches). »

A. Claivaz, apiculteur. — Le Trétien (Valais), janvier 1941.

Après un printemps assez beau qui avait vu se développer normalement mes colonies, vint une longue période de pluie, de cette détestable pluie qui coïncida si malheureusement avec le temps de la grande miellée à la montagne. Cependant, mes ruches se trouvant assez bien peuplées « y ont mis un coup » pendant les quelques belles mais rares demi-journées de juin et de juillet (début juillet). Je suis justement très reconnaissant à mes abeilles pour m'avoir, malgré tout, procuré un bon tiers de récolte normale.

Je n'ai pas eu d'essaim, sauf une ruche qui compensa cette dénatalité en me gratifiant de trois rejetons : le premier très beau, mais les deux autres par contre assez chétifs, tout juste bons pour une réunion.

Après un nourrissage « éclair », à cause de la mobilisation, j'ai pu mettre mes treize colonies en hivernage en temps voulu.

Jusqu'à présent, d'après la mortalité constatée, je crois qu'elles se portent assez bien et qu'elles n'ont pas trop souffert du froid excessif de décembre, malgré le « rationnement du combustible » !

En ce début d'année, formons donc pour nos chères avettes nos meilleurs vœux de santé pour un an plus prospère ; quant aux hommes, espérons qu'ils sauront bientôt comprendre, par les leçons que la Nature nous prodigue, que leurs discordes, justifiées pourtant chez chacun par de nombreux arguments, ne riment à rien du tout !

Lucien Goffinet. — Janvier 1941.

Par ces temps frileux, pas grand'chose à faire au rucher. Depuis que la neige nous oblige de tenir compagnie au chauffage, les préparatifs du printemps sont terminés, soit réparations de ruches, fonte de vieux rayons, fixer les fils de fer après les cadres, sans oublier la provision de cire gaufrée et de sucre, me direz-vous...

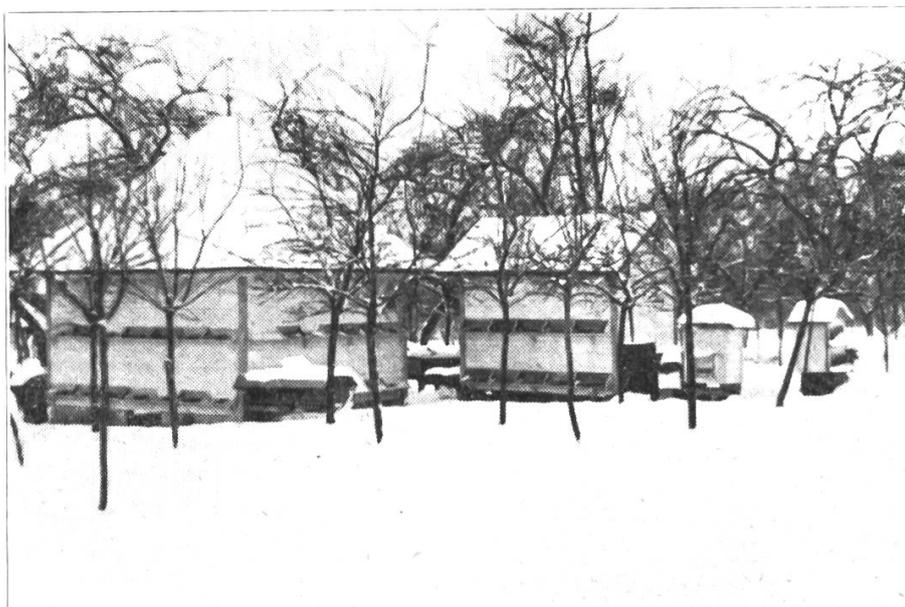
En ce moment, je passe en revue les *Bulletins* de la Société et relis avec attention les conseils de M. Schumacher, malgré mes vingt-cinq années de pratique je me considère toujours comme débutant et pense que c'est un devoir pour tous les apiculteurs de venir en aide à notre cher rédacteur en lui envoyant quelques mots d'apiculture, si modeste soit-il. Je suis certain que ce n'est pas moi qui fais le premier pas et que beaucoup de nos collègues vont nous dire quelques mots ; en pratiquant de cette façon, nous arriverons à tirer le meilleur du bon et chaque année nous ferons un pas vers le progrès. Souvent, je pense à la fête de la Romande qui eut lieu à Porrentruy où je pus me rendre compte que les apiculteurs de la Société ne formaient qu'une seule et même ruche, dont le but était de s'entraider. Quel contraste avec les peuples qui, en ces temps, ne cherchent qu'à s'entre-détruire.

Allons au rucher. J'ai appliqué le remède Frow, comme chaque année, dans le courant du mois de décembre. En 1940, chaque ruche a reçu 16 cm. cube en 16 jours, la température extérieure variait entre 11 et 17 degrés sous zéro. Pour la première fois, j'eus la grande surprise de voir des larves sur les palettes de six ruches.

Après le traitement, préparons-nous pour examiner les premières sorties

et n'oublions pas surtout de mettre à la portée de nos abeilles de l'eau tiède, un peu sucrée pour les attirer, faute de quoi elles feront leur provision dans le cours d'eau qui les emportera après les avoir congestionnées, ce que je vois chaque année de l'atelier où je travaille, résultat des apiculteurs négligents qui vous diront : J'avais des bonnes ruches, mais elles sont devenues faibles.

Ayez beaucoup de soins de vos abeilles ; en mars-avril, couvrez-les pour maintenir une bonne température, visitez-les le moins possible et n'abusez pas de l'enfumoir qui, à mon avis, est souvent la cause du massacre de la reine. Pour la plus grande partie de mes visites, je n'emploie que des cigarettes, dont j'en ai une entière satisfaction. Rapprochez autant que possible votre rucher de votre domicile, afin de lui rendre visite souvent. Rappelez-vous qu'en apiculture, on fait souvent du meilleur travail avec les oreilles et les



Rucher Goffinet, le 11 janvier 1941.

yeux qu'avec les mains. Souvent, dans le courant de l'été, j'ai la visite des amateurs d'abeilles et tous font la même réflexion en me disant : « Je ne comprends pas, comme ouvrier d'usine, que tu puisses soigner tes ruches. » (Et moi qui prends cela comme distraction.)

Voici l'horaire d'une de mes consultations :

1^{re} visite à 6 heures. Je trouve la reine de la ruche N° 2 sur la planche d'abordage où des déchets de cellule royale. Je note sur la fiche qui est fixée après la ruche : jeune reine, à surveiller. Le lendemain, je fais la visite.

2^{me} visite à 13 heures. Je remarque que l'entrée de la ruche N° 4 n'est plus gardée, que la population erre çà et là. Je note : orpheline. Le lendemain, introduction de jeune reine.

3^{me} visite à 18 heures. J'entends les abeilles siffler dans les airs, la ruche N° 6 se fait piller. Ici, je ne note pas, je fais le nécessaire de suite.

4^{me} visite à 22 heures. En ce moment, les bruits de la campagne ont cessé ; j'écoute quelques minutes, en circulant autour du rucher, j'entends les reines qui chantent dans les ruches N° 8 et N° 10. Je note : élevage, et le lendemain je prélève les cellules et souvent les jeunes reines éclosent dans mes mains, ou je fais la chasse aux rivales que je mets de suite en cage, pour introduction, ou formation d'une ruchette, d'un essaim, etc., qui intéresseront les collègues lors de leur visite.

